



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/44/68
21 octobre 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-quatrième réunion
Prague, 29 novembre – 3 décembre 2004

**TRAITEMENT/ENCAISSEMENT DES BILLETS À ORDRE
(SUIVI DES DÉCISIONS 41/4 ET 42/44)**

1. A la quarante-troisième réunion du Comité exécutif, le Trésorier a présenté une étude préparée en réponse aux décisions 41/4 et 42/44 sur le traitement et l'encaissement des billets à ordre. Le rapport comprenait deux volets : le premier (UNEP/OzL.Pro/ExCom/43/54) traitait des aspects historiques et des effets et fournissait les données afférentes tandis que le second (UNEP/OzL.Pro/ExCom/43/54/Add.1) portait sur une étude des organisations utilisatrices d'un tel instrument.
2. Sur la base des deux documents préparés par le Trésorier, les membres du Comité ont convenu que le système actuellement en place pour les billets à ordre était dans l'ensemble un bon système. L'uniformisation du système présenterait certaines difficultés, les règlements financiers variant d'un pays à l'autre et le décaissement des billets à ordre étant souvent assujéti aux procédures internes des gouvernements. Cependant, il n'y avait aucun écart important nécessitant la mise en place d'un nouveau système.
3. Néanmoins, on était d'avis que certaines des recommandations contenues dans le report pouvaient être acceptables pour certains pays et, après avoir pris note de l'étude, le Comité exécutif a convenu de procéder à un examen plus approfondi du document à la 44^e réunion.
4. Les documents UNEP/OzL.Pro/ExCom/43/54 et UNEP/OzL.Pro/ExCom/43/54/Add.1 sont disponibles sur l'intranet du Fonds multilatéral, à titre de référence, et seront mis à la disposition des membres du Comité exécutif pendant la réunion, sur demande. Le Comité pourrait donc poursuivre l'examen des recommandations contenues dans ces documents et, le cas échéant, prendre une décision sur la question.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.